



ENVOYEZ-NOUS VOS IDÉES DE PROJET !

Le Festival Belluard Bollwerk International et le Pour-cent culturel Migros recherchent des projets artistiques nouveaux ou en création et qui auront lieu dans des endroits inhabituels.

Les projets choisis seront réalisés dans des espaces en intérieur ou extérieur, spécifiques ou non, en ville, à la campagne ou en pleine nature. L'espace intérieur du Belluard n'est pas disponible cette année. Toute forme d'expression artistique est admise, plus c'est interdisciplinaire mieux c'est. Les projets sélectionnés par un jury international recevront un apport à la production entre CHF 2'000.- et CHF 12'000.- et seront créés dans le cadre du 34^e Belluard Festival, qui se déroulera du 22 juin au 1 juillet 2017 à Fribourg (CH).

Peuvent participer des artistes travaillant de manière interdisciplinaire ou des spécialistes d'autres domaines, originaires de Fribourg ou du reste du monde, individus ou compagnies, avec des projets performatifs ou installatifs dans le cadre formel indiqué.

Délai de participation : 11.12.2016

LE CADRE FORMEL : ART EN LIEUX INATTENDUS

Artistes fribourgeois, suisses et internationaux sont invités à proposer la réalisation de projets artistiques se déroulant hors les murs des lieux de présentation et représentation habituels. Peuvent être soumis des idées pour des projets artistiques nouveaux ou débutant leur création, à réaliser in situ dans des lieux insolites. Une attention particulière est donnée aux périphéries, aux espaces ruraux, à l'agglomération, à la nature et à d'autres espaces en dehors des centres urbains. Des projets avec un effort technique modéré sont recherchés, qui interviennent dans différents lieux à et autour de Fribourg (CH). Le Belluard Festival a une longue tradition de projets hors les murs créés depuis 1983. Pour en savoir plus, consultez les archives sur le site web.

Produire et se produire dans des lieux de créations inhabituels questionne à différents niveaux ses intervenants. Si contexte et cadre de processus de production et de représentation artistique sont bouleversés, comment est pensée la place du spectateur et sa potentielle implication ? Quelle importance donne-t-on au départ doublement inconnu ? Où produit-on ? Par qui et avec qui ? A qui s'adresse le travail artistique ? Comment fonctionne la communication avec un public potentiel ? Dans quels genres de format ? Les relations avec le public peuvent-elles faire partie intégrante du processus artistique ?

Les projets qui seront réalisés peuvent être participatifs et créés en collaboration avec des intervenants sur place. Ils peuvent intervenir dans des lieux fribourgeois spécifiques ou être conçus pour des lieux non-spécifiques comme ils en existent partout (par ex. forêt, résidence troisième âge ou autre). Il peut s'agir de la création d'un événement unique comme d'une série de manifestations.

COMMENT SOUMETTRE UN PROJET ?

Seules les candidatures par email seront acceptées.

Chaque dossier doit contenir les documents suivants:

1. Le formulaire de candidature, complété en anglais, à télécharger [ici](#).
(Sauvegardez le document sur votre desktop avant de le remplir. Il est conseillé d'utiliser Acrobat Reader - get.adobe.com. Assurez-vous que le formulaire contient toutes les infos avant de l'envoyer!)
2. Une présentation du projet qui décrit son idée ainsi que des moyens de mise en œuvre concrets (3 pages A4 au maximum, en allemand, français ou anglais)
3. Biographies des responsables du projet
4. Budget
5. Éventuellement la documentation de projets antérieurs sous forme de liens internet.
6. Le volume maximum de l'envoi ne doit pas dépasser 5 MB

Les dossiers sont envoyés au plus tard le **dimanche 11 décembre 2016** par email uniquement à l'adresse call2017@belluard.ch (23:00, heure suisse)

ET ENSUITE ?

janvier 2017	séance du jury et sélection des projets
février 2017	communication de la décision du jury aux participants
février / mars 2017	rencontre à Fribourg avec les artistes invités: visite des lieux et développement des projets sur place (selon les besoins)
juin 2017	création des projets
22 juin – 1 juillet 2017	34e Festival Belluard Bollwerk International

FAQs

Combien d'argent est mis à la disposition de chaque projet?

Les projets sélectionnés reçoivent un apport à la production entre CHF 2'000.- et CHF 12'000.-. Selon la taille du projet, le jury décidera de la hauteur du montant pendant sa séance en se basant sur le budget soumis. Le festival prendra à sa charge les frais de voyages, de transports, de logement et les charges techniques - selon ses possibilités financières.

Peut-on soumettre des projets déjà existants?

Non. La création doit se faire dans le cadre du Belluard Festival 2017.

Peut-on rechercher des fonds supplémentaires?

Oui. Dès que la sélection sera faite, le Belluard Festival entreprendra des démarches dans la mesure de ses moyens. Les artistes sélectionnés sont invités également à chercher des fonds supplémentaires.

Quand saurai-je si mon projet a été sélectionné par le jury ?

Tous les participants seront informés au mois de février sur la décision du jury concernant leur projet.

Est-ce que le jury va expliquer sa décision?

Non. Les projets sélectionnés seront publiés à l'occasion de la conférence de presse du festival en mai. La décision de ne pas retenir un projet ne sera pas commentée.

Est-ce qu'il est également possible de soumettre un projet pour un plateau?

Non. Des projets pour la scène ou d'autres lieux institutionnels ou l'art est habituellement présenté ne peuvent pas être considérés.

Y-a-t'il un cadre thématique?

Non. Cette année, le cadre est formel, par contre il n'y a pas de restrictions par rapport au contenu.

Les projets doivent-ils avoir une durée minimale / maximale ?

Non. Des formats très courts, qui peuvent éventuellement être répétés plusieurs fois sont tout autant possible que des formes de représentation plus classiques ou encore des formes plutôt installatives en continue.

Pourquoi est-ce que je dois remplir le formulaire en anglais ?

Les membres du jury ne parlent pas forcément le français ou l'allemand. Pour que chaque membre du jury ait au moins accès aux informations de base sur chaque projet, le formulaire doit être rempli en anglais.

Je n'arrive pas à sauvegarder le texte dans le formulaire de candidature. J'ai pourtant enregistré le document sur mon desktop et je l'ai complété avec Acrobat Reader ! Que faire ?

Ne vous acharnez pas, envoyez-nous un document Word avec toutes les informations demandées dans le formulaire de candidature.